

Vaccinez-vous contre la grippe !

Cette année, il est très important que les personnes considérées comme vulnérables se fassent vacciner contre la grippe saisonnière.

Jusqu'au 31 janvier 2021, le CMS Calmette vous reçoit les mardis et jeudis après-midis
sur rendez-vous uniquement au 01 48 90 24 07.

- Les personnes à mobilité réduite peuvent prendre contact au même numéro pour qu'une infirmière du CMS vienne à domicile.
- Les patients doivent être munis de leur vaccin au préalable.
- L'acte de vaccination est gratuit seulement pour les personnes atteintes à 100% d'une affection de longue durée (un courrier leur a été adressé par la CPAM).
- Une ordonnance est nécessaire pour les autres patients afin de se faire délivrer le vaccin et l'acte infirmier.

Toutes les informations sur les autres vaccinations :

<https://www.mairie-orly.fr/Solidarite-sante/Sante/Vaccinations>